

PROGRAMME de FORMATION

Intitulé de l'action	MAC GSA - GRIMPEUR SAUVETEUR DANS L'ARBRE
Présentation générale	Dans le cadre de l'activité élagage, que ce soit dans une entreprise spécialisée ou bien dans une entreprise d'espace vert, l'employeur est soumis à une obligation de formation de ses salariés en fonction des risques présents aux différents postes de travail. L'élagage engendre des contraintes spécifiques pour porter assistance et secours au grimpeur en difficulté et demande de maîtriser des techniques adaptées à la verticalité.
Public concerné, prérequis, nombre, accessibilité	<p>Public concerné : Professionnels de l'élagage (grimpeur et homme de pied maîtrisant les techniques de grimper)</p> <p>Zone géographique : Région Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Prérequis : Signature par l'employeur ou le candidat (si individuel) lors de l'inscription de l'<u>attestation des prérequis</u> suivants pour le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) à jour* • Titulaire d'un numéro de GSA valide* • Disposant d'EPI conformes et en bon état* • Titulaire du CS arboriste-élagueur (ou taille et soins des arbres), ou connaissance et maîtrise des techniques de grimpe selon la réglementation en vigueur au moment du stage ou kit GTS niveau Perfectionnement (unité 5)* • Capable de confectionner les noeuds suivants (papillon, chaise sécurisée, noeuds autobloquants, noeud magique, noeud demi-cabestan, noeud 8 double, noeud d'arrêt) <p>Nombre de participants : 4 ou 6 personnes *justificatifs à fournir lors de l'inscription</p>
Accessibilité aux personnes handicapées	<p>Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap</p> <p>Un référent interne dans l'établissement</p> <p>Tous les locaux accessibles aux PMR</p>
Catégorie d'action	Action concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Établissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA



PROGRAMME de FORMATION

Objectifs	<p>Être capable d'agir dans le contexte réglementaire</p> <p>Être capable d'anticiper, connaître et mettre en œuvre les mesures de prévention aux situations de travail</p> <p>Être capable de sécuriser la victime et de prodiguer les gestes de secours réalisables dans l'arbre</p> <p>Être capable de déterminer la nécessité et la technique pour descendre la victime</p> <p>Être capable d'installer la victime au sol en vue de sa prise en charge selon les procédures SST</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Savoir apporter assistance au grimpeur en difficulté</p> <p>Analyse de situations d'accident</p> <p>Mise en place des moyens de prévention</p> <p>Maitrise des techniques de sauvetage aérien</p>
Durée & Dates	<p>14 heures (2 jours consécutifs)</p> <p>Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30</p> <p>Dates de réalisation : 24-25 Juin 2026</p>
Lieu	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais</p> <p>32b, chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Établissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA

PROGRAMME de FORMATION

Contenu et Méthodes	<p>Séance n°1 : Réglementation et contexte Durée : 2 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'agir dans le contexte réglementaire Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation et genèse du GSA • Accidentologie en élagage et risques au d'élagueur Méthodes : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation théorique par le formateur à partir de cas concrets • Analyse d'expérience des stagiaires </p>
	<p>Séance n°2 : Mise en œuvre de systèmes préventifs Durée : 2 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'anticiper, connaître et mettre en œuvre les mesures de prévention aux situations de travail Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de situation d'accidents • Installation de systèmes débrayables depuis le sol Méthodes : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation théorique et démonstration par le formateur à partir de cas concrets • Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes </p>
	<p>Séance n°3 : Sécurisation de la victime et premiers soins dans l'arbre Durée : 3 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de sécuriser la victime et de prodiguer les gestes de secours réalisables dans l'arbre Contenus : <ul style="list-style-type: none"> • Les premiers soins réalisables dans l'arbre • Verticaliser la victime Méthodes : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation théorique et pratique par le formateur • Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes </p>

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Établissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA

PROGRAMME de FORMATION

Séance n°4 : Descente de la victime

Durée : 5 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de déterminer la nécessité et la technique pour descendre la victime

Contenus :

- Réalisation d'un système préventif sur accès SRT
- Victime en phase d'ascension
- Descente connectée (sauveteur-victime)
- Descente chargée
- Gestion de la victime en déport
- Sauvetage sur fût

Méthodes :

- Présentation théorique et pratique par le formateur
- Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes

Séance n°5 : Prise en charge de la victime au sol

Durée : 2 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'installer la victime au sol en vue de sa prise en charge selon les procédures SST

Contenus :

- Prise en charge au sol de la victime
- Retrait de l'équipement de travail et accessoires

Méthodes :

- Présentation théorique et pratique par le formateur
- Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Établissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA

PROGRAMME de FORMATION

Responsable de l'action	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
Formateurs, Animateurs et intervenants	Simon JOURDANNAS – Formateur GSA habilité (agréé SFA, MSA, GRIMP, UNEP)
Suivi de l'action	Émargements par les stagiaires et le formateur
Évaluation des acquis	Fiche de positionnement en début et fin de formation
Sanction de l'action de formation	Renouvellement de validité du certificat initial par la délivrance d'une attestation Maintien Actualisation des Compétences : 2 jours tous les 2 ans
Évaluation de l'action	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
Coût par participant	38 €/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter



CHARTE DE QUALITÉ
DE LA FORMATION EN ÉLAGAGE



MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste – BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Élagueur
32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Établissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA